

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC LE VAL-SAINT-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE VAL-JOLI**

Procès-verbal des délibérations de la séance régulière du conseil municipal de Val-Joli, tenue au lieu habituel au 500, route 249 à Val-Joli, le lundi 3 août 2015 à 20h00 sous la présidence du maire, Monsieur Rolland Camiré.

Sont également présents, les membres du conseil, Messieurs Sylvain Côté, Philippe Verly, Gilles Perron et Raymond Côté et madame Josiane Perron.

Monsieur Stéphane Robidas a motivé son absence.

Madame Julie Brousseau, la directrice générale est aussi absente pour des raisons de santé. Madame Marie-Ève Parr, inspectrice, agira à titre de secrétaire en son absence.

Le tout formant quorum conformément aux dispositions du Code Municipal tel que prévu au point 2 de l'ordre du jour.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée s'est ouverte à 20h00.

2015-08-129 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de l'assemblée**
- 2. Constatation de régularité et de quorum**
 - 2.1 Nomination de Madame Marie-Ève Parr comme secrétaire d'assemblée
- 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour ***
- 4. Approbation des procès-verbaux ***
- 5. 1^{ère} période de question du public**
- 6. Correspondance ***
- 7. Finances : Autorisation des comptes ***
- 8. Règlementation**
 - 8.1 Avis de motion 2015-3 modifiant le Règlement de zonage *
 - 8.2 Avis de motion 2015-4 modifiant le Règlement de permis et certificat *
- 9. Administration :**
 - 9.1 Formations (3) pour l'inspectrice en bâtiments *
 - 9.2 Congrès FQM : remplacement de monsieur Robidas qui se désiste par monsieur Gilles Perron
 - 9.3 Autorisation de madame Line Desmarais Letendre pour signer des chèques comme secrétaire trésorière adjointe lors de toutes absences de la directrice générale
- 10. Loisirs**
 - 10.1 Embauche d'un dessinateur pour plans pour bâtisse de la patinoire
 - 10.2 Programme de soutien aux installations sportives et récréatives - Phase III *
 - 10.3 Ententes de Loisirs 2015-2020 – Ville de Windsor *
- 11. Urbanisme**
 - 11.1 Demande au Ministère de l'Environnement pour le ponceau ch Coutu
 - 11.2 Refus de la demande de dérogation mineure pour terrain 3 677 608
- 12. Voirie**
 - 12.1 Annuler la demande de PIRRL à la réunion spéciale de juin *
 - 12.2 Programme - Accélération des investissements sur le réseau routier local *
 - 12.3 Demande Primeau – Préparation d'un document justificatif pour étoffer notre demande de subvention d'aqueduc. *
- 13. Affaires nouvelles**
 - 13.1 Offre de participer à l'élaboration du module SYGEM INVENTAIRE *
 - 13.2 Cour d'eau St-Gabriel (lettre à recevoir de monsieur Demers) Ministère de l'environnement
 - 13.3 Club de motoneige Harfang de l'Estrie *

- 14. Rapport des Comités**
 - 14.1. Régie Incendie
 - 14.2. Loisirs
 - 14.3. Environnement
 - 14.4. Trans-Appel
 - 14.5. Urbanisme
 - 14.6. Mairie
- 15. 2e période de question du public**
- 16. Levée de l'assemblée**

Il est proposé par la conseillère Josiane Perron, appuyée par le conseiller Raymond Coté et résolu à la majorité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

2015-08-130 NOMINATION DE MADAME MARIE-ÈVE PARR COMME SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Attendu que Madame Julie Brousseau, directrice générale et Madame line Desmarais Letendre, secrétaire-trésorière adjointe sont absente;

Il est proposé par le conseiller Philippe Verly et appuyé par le conseiller Sylvain Coté et résolu à la majorité des conseillers présents que Madame Marie-Ève Parr agisse comme secrétaire pour la séance de conseil du 3 août 2015

2015-08-131 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 6 JUILLET 2015

Attendu que le procès-verbal de la séance régulière du 6 juillet 2015 n'a pu être complété pour son adoption par Julie Brousseau, dg, pour des raisons de santé;

Il est proposé par le conseiller Sylvain Coté et appuyé par la conseillère Josiane Perron et résolu à la majorité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance régulière du 6 juillet 2015 soit adopté à une séance subséquente, au retour de Madame Brousseau.

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucun citoyen présent ne demande la parole durant la période de questions.

CORRESPONDANCE

La correspondance a été déposée à la table du conseil et étudiée par les membres du conseil qui ont demandé les suivis nécessaires.

Entre autres, a été reçue une lettre du MTQ concernant le Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local (PAERRL) confirmant l'octroi de ladite subvention pour 2015

Le dépôt de la correspondance aux archives tel que souhaité par le conseil est proposé par Gilles Perron.

2015-08-132 ACCEPTATION DES DÉPENSES ET COMPTES À PAYER

Attendu que la secrétaire adjointe a remis, avant la séance régulière du conseil, les factures, les chèques et les feuilles de temps pour étude, aux membres du conseil responsable de leurs vérifications;

Il est proposé par le conseiller Sylvain Coté et appuyé par la conseillère Josiane Perron que les comptes à payer et les chèques émis selon la liste transmise à chaque membre du conseil soient acceptés et/ou payés tel que suivant.

SALAIRES

Les chèques de salaires pour la période du 1^{er} au 31 juillet 2015 représentent un total brut de 17 212,91\$.

INCOMPRESSIBLES DU MOIS DE JUILLET 2015

Chèques émis du 8 juillet 2015 au 3 août 2015)

Sommaire par Date

N° déboursé	N° chèque	Lot	Date	N°	Nom	Description	Montant
201500346			2015-07-15	4	Bell Canada		173,11 \$
201500347			2015-07-15	28	HYDRO-QUEBEC		687,31 \$
201500348			2015-07-15	494	VISA DESJARDINS		588,10 \$
201500349 (I)			2015-07-31	723	AXION		3,68 \$
201500350 (I)			2015-07-31	723	AXION		80,37 \$
201500351 (I)			2015-07-31	964	TELUS		13,82 \$
201500352 (I)			2015-07-31	28	HYDRO-QUEBEC		104,75 \$
201500353 (I)			2015-07-31	28	HYDRO-QUEBEC		254,23 \$
201500354 (I)			2015-07-31	28	HYDRO-QUEBEC		567,10 \$
201500355 (I)			2015-07-31	28	HYDRO-QUEBEC		27,41 \$

Total des chèques émis

2 499,88 \$

* Il faut ajouter à ce total les frais annuel de la CARRA de 4 082, \$ pris au compte le 26 juin 2015.

COMPTES À PAYER EN DATE DU 1^{er} AOÛT 2015

Chèques émis (du 4 août 2015 au 4 août 2015)

Sommaire par Date

N° déboursé	N° chèque	Lot	Date	N°	Nom	Description	Montant
201500357 (I)	4972		2015-08-04	15	ADMQ		158,67 \$
201500358 (I)	4973		2015-08-04	19	SOCIÉTÉ CANADIENNE DES		79,97 \$
201500359 (I)	4974		2015-08-04	35	LOCATION WINDSOR INC.		147,20 \$
201500360 (I)	4975		2015-08-04	40	MONTY SYLVESTRE, Cons.		370,45 \$
201500361 (I)	4976		2015-08-04	41	MRC LE VAL-SAINT-		30 803,43 \$
201500362 (I)	4977		2015-08-04	42	EXCAVATION J.G. NAULT INC.		5 464,47 \$
201500363 (I)	4978		2015-08-04	60	PIECES D'AUTO BILODEAU		144,49 \$
201500364 (I)	4979		2015-08-04	66	QUINCAILLERIE WINDSOR		41,39 \$
201500365 (I)	4980		2015-08-04	78	SINTRA INC		229,78 \$
201500366 (I)	4981		2015-08-04	94	GABRIEL COUTURE ET FILS		1 945,04 \$
201500367 (I)	4982		2015-08-04	97	J. ANCTIL INC		543,82 \$
201500368 (I)	4983		2015-08-04	102	PAVAGE PREFONTAINE INC		13 850,81 \$
201500369 (I)	4984		2015-08-04	109	LIGNES ELECTRIQUES F.J.S.		402,68 \$
201500370 (I)	4985		2015-08-04	119	FESTIVAL DU PAPIER DE		57,78 \$
201500371 (I)	4986		2015-08-04	152	SEL WARWICK INC		12 302,33 \$
201500372 (I)	4987		2015-08-04	256	MÉCANIQUE G.S.B. INC		3 656,27 \$
201500373 (I)	4988		2015-08-04	365	SOCIÉTÉ DE GESTION		1 127,80 \$
201500374 (I)	4989		2015-08-04	473	FRANK LOGAN & FILS INC.		861,80 \$
201500375 (I)	4990		2015-08-04	541	COMBEQ		310,43 \$
201500376 (I)	4991		2015-08-04	762	DJL - ESTRIE		302,70 \$
201500377 (I)	4992		2015-08-04	784	LAVE-AUTO DEPAN'EXPRESS		308,93 \$
201500378 (I)	4993		2015-08-04	789	LA COOP FÉDÉRÉE DIVISION		1 265,45 \$
201500379 (I)	4994		2015-08-04	799	MORIN MARC		1 576,30 \$
201500380 (I)	4995		2015-08-04	818	SOCIÉTÉ MUTUELLE DE		287,44 \$
201500381 (I)	4996		2015-08-04	850	LEMAY MARIE-JOSÉE		1 215,00 \$

201500382 (I)	4997	2015-08-04	864	MOMO SPORTS	73,57 \$
201500383 (I)	4998	2015-08-04	876	SINTO INC	63,93 \$
201500384 (I)	4999	2015-08-04	911	COTE RAYMOND	54,00 \$
201500385 (I)	5000	2015-08-04	929	Atelier Lavoie 9246-2720	125,82 \$
201500386 (I)	5001	2015-08-04	954	JEAN-PIERRE CARPENTIER	3 363,01 \$
201500387 (I)	5002	2015-08-04	968	LE SALON DE	229,94 \$
201500388 (I)	5003	2015-08-04	977	IN-FO.CA	149,47 \$
201500389 (I)	5004	2015-08-04	1000	VALORIS	58,79 \$
201500390 (I)	5005	2015-08-04	1004	DISTRIBUTION JPG	23,48 \$
201500391 (I)	5006	2015-08-04	1028	SERVICE HYDRAULIQUE	206,96 \$
201500392 (I)	5007	2015-08-04	1062	Les entreprises André Garant	5 819,00 \$
201500393 (I)	5008	2015-08-04	1099	SCROSATI Yannik	472,50 \$
201500394 (I)	5009	2015-08-04	1109	Les équip.de bureau BOB	6 466,19 \$
201500395 (I)	5010	2015-08-04	1112	Les Entreprises Express-	3 181,36 \$
201500397 (I)	5011	2015-08-04	14	COOP DES CANTONS	5 699,48 \$

Total des chèques émis :

103 441,93 \$

2015-08-133 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 2015-3 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE

Monsieur le conseiller Gilles Perron donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera présenté pour adoption, le règlement numéro 2015-3 modifiant le règlement de zonage 2004-6 dans le but, entre autres:

- De modifier la distance exigée comme espace libre entre la rue et un terrain;
- D'ajouter des dispositions sur les systèmes extérieurs de chauffage à combustion, sur les éoliennes domestiques, sur les panneaux photovoltaïques, sur la gestion des eaux de surface, sur le remaniement des sols, ainsi que sur les véhicules motorisés ou non;
- De réglementer l'utilisation de conteneur ou remorque comme bâtiment accessoire sous certaines conditions;
- D'ajouter des dispositions portant sur les projets d'ensemble résidentiels intégrés dans certaines zones;

Dispense de lecture du règlement est donnée et le projet est remis à tous les membres du conseil.

2015-08-134 AVIS DE MOTION – 2015-4 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE PERMIS ET CERTIFICAT

Monsieur le conseiller Philippe Verly donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera présenté pour adoption, le règlement numéro 2015-4 modifiant le règlement 2004-9 sur les permis et certificats.

2015-08-135 FORMATIONS POUR L'INSPECTRICE EN BÂTIMENTS

Il est proposé par le conseiller Raymond Côté, appuyé par le conseiller Gilles Perron d'autoriser l'officière en bâtiment, madame Marie-Ève Parr, à suivre les formations « Le rôle de l'officier municipal et atelier pratique sur l'application des règlements d'urbanisme », qui se tiendra les 1^{er} et 2 septembre 2015 à Bromont. « Émission des permis, certificats ou attestations : inventaires des règles à respecter », qui se tiendra le 10 novembre à St-Hyacinthe. « Le zonage agricole » qui se tiendra le 17-18 novembre à Victoriaville.

2015-08-136 CONGRÈ FQM : REMPLACEMENT DE MONSIEUR STÉPHANE ROBIDAS QUI SE DÉSISTE PAR MONSIEUR GILLES PERRON

Il est proposé par le conseiller Philippe Verly et appuyé par le conseiller Raymond Coté d'autoriser monsieur Gilles Perron à remplacer monsieur Stéphane Robidas au prochain congrès de la FQM qui se tiendras le 26 septembre prochain.

2015-08-137 AUTORISATION DE MADAME LINE DESMARAIS LETENDRE À SIGNER DES CHÈQUES EN L'ABSENCE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Il est proposé par le conseiller Gilles Perron et appuyé par la conseillère Josiane Perron d'autoriser madame Line Desmarais Letendre, secrétaire-trésorière adjointe à signer les chèques émis par la municipalité lors de toutes absences de la directrice générale.

2015-08-138 EMBAUCHE D'UN DESSINATEUR POUR PLAN POUR BÂTISSE DE LA PATINOIRE

Il est proposé par le conseiller Gilles Perron et appuyé par le conseiller Sylvain Coté d'engager un dessinateur professionnel afin de monter un dossier pour avoir accès à la subvention gouvernementale du pacte rural et au programme de soutien à l'action bénévole 2015-2016. La municipalité procédera à l'embauche d'un dessinateur. L'embauche de celui-ci sera pour effectuer des plans afin d'agrandir et d'aménager un bloc sanitaire dans la bâtisse près de la patinoire au parc du rang 10. Celui-ci sera engagé sous un tarif horaire pour un maximum de 5 000\$.

2015-08-139 11.2 PROGRAMME DE SOUTIEN AUX INSTALLATIONS SPORTIVES ET RÉCRÉATIVES - PHASE III

ATTENDU QUE la municipalité de Val-Joli souhaite améliorer ces installations sportives en planifiant les améliorations à long terme à l'aide d'un dossier monter avec l'aide du comité de loisirs de la municipalité.

Il est proposé par le conseiller Philippe Verly, appuyé par le conseiller Sylvain Coté et résolu à la majorité des conseillers présents de procéder à l'élaboration d'un dossier qui présente les besoins des installations sportive du Parc des Loisirs du rang 10. Ce dossier sera soumis dans le but d'obtenir une aide financière.

2015-08-140 ENTENTES DE LOISIRS 2015-2020 – VILLE DE WINDSOR

ATTENDU QUE la Ville de Windsor doit se conformer aux dispositions des taxes à la consommation;

ATTENDU QUE seules les activités pour les personnes de 15 ans et plus seront taxables, ce qui touche seulement environ 15% de la clientèle;

Il est proposé par le conseiller Philippe Verly et appuyé par le conseiller Raymond Coté, de signer l'entente avec la Ville de Windsor pour les activités proposées depuis plusieurs années, pour une période de 5 ans, soit du 1er mai 2015 au 31 décembre 2020, et ce, selon les tarifs suivants :

Pour la période du 1er mai au 31 décembre 2015 (60% de l'année) : 22 292 \$
Pour la période du 1er janvier au 30 avril 2016 (40% de l'année) : 15 159 \$

DEMANDE AU MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT POUR LE PONCEAU DU CHEMIN COUTU

Marie-Ève Parr a fait la demande au Ministère de l'Environnement pour prolonger et modifier le ponceau sur le chemin Coutu.

2015-08-141 DEMANDE AU MTQ POUR CHANGER LE PONCEAU RUE BELLEVUE

Il est proposé par la conseillère Josiane Perron, appuyée par le conseiller Raymond Coté d'approuver l'envoi de la demande au Ministère des Transports du Québec pour changer le ponceau au coin de la rue Bellevue et de la Route 143.

2015-08-142 ANNULER LES DEMANDES DE PIRRL À LA RÉUNION SPÉCIALE DU 8 JUIN 2015

Il est proposé par le conseiller Gilles Perron et appuyé par le conseiller Sylvain Coté d'annuler les demandes de PIRRL adoptées le 8 juin 2015 en réunion spéciale par les résolutions 2015-06-104 (plans et devis) et 2015-06-105, et présentées au ministère des Transports du Québec le 9 juin dernier, afin de participer à un autre programme de subvention pour le réseau routier local, le programme d'accélération des investissements sur le réseau routier local (AIRRL).

2015-08-143 PROGRAMME – ACCÉLÉRATION DES INVESTISSEMENTS SUR LE RÉSEAU ROUTIER LOCAL

ATTENTU QUE la municipalité a pris connaissance des modalités d'application du volet – Accélération des investissements sur le réseau routier local (AIRRL);

ATTENDU QUE la municipalité désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports du Québec pour la réalisation de travaux d'amélioration du réseau routier local;

Pour ces motifs, il est proposé par le conseiller Gilles Perron et appuyé par le conseiller Sylvain Coté, unanimement résolu et adopté que le conseil de la municipalité de Val-Joli autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités établies dans le cadre du volet AIRRL (programme d'accélération des investissements sur le réseau routier local).

2015-08-144 DEMANDE PRIMEAU – PRÉPARATION D’UN DOCUMENT JUSTIFICATIF POUR ÉTOFFER NOTRE DEMANDE DE SUBVENTION D’AQUEDUC

Programme d’infrastructures municipales d’eau (PRIMEAU) :

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Val-Joli a pris connaissance du guide sur les règles et normes du PRIMEAU;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Val-Joli désire présenter une demande d’aide financière au ministère des Affaires municipales et de l’Occupation du territoire pour le projet suivant :

Problématique d’eau potable pour les secteurs de Saint-Gabriel, du rang 10 et de la route 249 de Val-Joli, comment alimenter en eau potable une quarantaine de maisons;

Il est proposé par le conseiller Philippe Verly et appuyé par le conseiller Gilles Perron et résolu à la majorité des conseillers

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

QUE le conseil de la municipalité de Val-Joli autorise la présentation d’une demande d’aide financière dans le cadre du volet 1.0 du PRIMEAU relativement au projet nommé ci-dessus;

QUE la municipalité s’engage à payer sa part des coûts admissibles du projet;

2015-08-145 OFFRE DE PARTICIPER À L’ÉLABORATION DU MODULE SYGEM INVENTAIRE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a été approchée par Infotech pour participer à l’élaboration du module SYGEM INVENTAIRE;

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale, Madame Brousseau, a présentement une charge de travail importante;

Il est proposé par le conseiller Raymond Coté, appuyé par la conseillère Josiane Perron et résolu à la majorité des conseillers que la municipalité ne participe pas à l’élaboration de ce nouveau module.

2015-08-146 COURS D’EAU ST-GABRIEL

CONSIDÉRANT QUE le dossier est en cours depuis maintenant 2 ans;

CONSIDÉRANT QUE Baultar a envoyé une mise en demeure à la MRC pour le débordement du cours d’eau.

CONSIDÉRANT QUE nous travaillons avec la Firme AVIZO, la Ville de Windsor et la MRC depuis pour tenter de trouver une solution.

CONSIDÉRANT QUE la MRC devra faire une demande de certificat d'autorisation au Ministère de l'Environnement avant que nous puissions commencer les travaux puisqu'il s'agit d'un cours d'eau qui passe dans le tuyau.

CONSIDÉRANT QUE les dernières rencontres faisaient état d'une possibilité de conserver le tuyau actuel qui traverse tout le terrain de Baultar, et d'utiliser le fossé qui fut recreusé tout près comme possible détournement des eaux lors de fortes pluies. Cela pourrait avoir comme conséquence que le fossé soit maintenant considéré comme un cours d'eau intermittent par le ministère de l'Environnement puisque de l'eau y circulerait de façon intermittente;

CONSIDÉRANT QUE le Ministère de l'Environnement a été rencontré afin de voir avec eux s'il nous serait possible d'obtenir un peu de latitude de leur part au moment où notre demande de certificat d'autorisation serait déposée afin de nous permettre de retravailler les tuyaux;

CONSIDÉRANT QUE tous les cours d'eau sont visés par l'application de la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables, à l'exception d'un fossé tel que défini à l'article 2.9;

CONSIDÉRANT QUE les employés du Ministère à qui nous avons parlé, Mme Renée Plamondon, M. Richard Smith et M. André Demers devaient nous reconfirmer :

- 1-** Si le fossé serait considéré comme un cours d'eau. Si oui, serait-il possible d'obtenir une autorisation spéciale pour diminuer la bande riveraine à moins de 10 mètres afin de permettre à Baultar de conserver son stationnement actuel à l'arrière.
- 2-** Si notre projet de modifier uniquement les tuyaux entre le terrain de tennis et la serre et jusque chez Location Windsor, serait acceptable et autorisé.

Aucune décision n'est encore prise puisque l'on attend toujours la correspondance de l'ingénieur Demers qui travaille sur le dossier afin de prendre une décision plus éclairée.

2015-08-147 CLUB DE MOTONEIGE HARFANG DE L'ESTRIE

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ 2015-2016

ATTENDU QUE le Club de Motoneiges Harfang de l'Estrie Inc noua a adressé une lettre en date du 12 juillet 2015 demandant le renouvellement des attestations de conformité pour les traverses de motoneiges sur les routes municipales suivantes :

1. Rang 11, entre les adresses 379 et 387
2. Chemin Goshen, entre les adresses 389 et 393
3. Rang 11 (pas d'adresse pour cette traverse)
4. Rang 11, le sentier au bout du pont, en face du 233

Il est proposé par le conseiller Sylvain Coté et appuyé par le conseiller Raymond Coté et résolu à la majorité des conseillers présents d'autoriser les traverses du Club de Motoneiges Harfang de L'Estrie Inc. telles que demandées dans la lettre du 12 juillet 2015 aux mêmes conditions que dans les précédentes années.

RAPPORT DES COMITÉS

Les conseillers et le maire font un résumé des points importants de chacun des comités de la municipalité.

1. Régie Incendie
2. Loisirs
3. Environnement
4. Trans-Appel
5. Urbanisme
6. Mairie

2^e PÉRIODE DE QUESTIONS

Des questions et commentaires sont soulevés concernant les points suivants :

Mario St-Pierre

- Désire avoir des explications et détails afin de mieux comprendre la méthode de calcul sur la taxe d'assise.

Philippe Laplante

- S'informe à savoir si on autorise madame Desmarais Letendre à signer des chèques s'il est possible que celle-ci puisse signer avec madame Brousseau sans l'autorisation du maire.

2015-08-148 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Philippe Verly

De lever cette séance à 21h10.

La prochaine séance ordinaire se tiendra le mardi, le 8 septembre 2015 à 20h00.

Proposition adoptée

Rolland Camiré
Maire

Marie-Ève Parr
secrétaire d'assemblée

**RENONCIATION À LA SIGNATURE DE CHACUNE DES
RÉSOLUTIONS**

Je soussigné, Rolland Camiré, maire, confirme que j'ai lu chaque résolution et que ma signature du présent procès-verbal est équivalent à ma signature de chacune des résolutions qu'il contient sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

Signé à Val-Joli en date du _____ 2015

Rolland Camiré, maire

